

AFEST : LES INITIATIVES PRISES ET LES CONDITIONS À RÉUNIR POUR DÉVELOPPER SA MISE EN ŒUVRE

Mardi
22
MARS
2022

DE 14 H À 17 H

En définissant dans le Code du travail les conditions d'élaboration et de mise en œuvre d'un parcours de formation à partir d'une situation de travail, la réforme de 2018 a ouvert **un nouveau champ de pratiques de formation dans les entreprises**. Comme le révèlent les premiers résultats de l'enquête de Centre Inffo qui seront rendus publics lors de cette Master class, cette nouvelle modalité de formation commence à être prise en compte dans les dispositifs de formation financés par les principaux financeurs de la formation : Opco, Région, Pôle emploi, Agefiph. Cependant, des questionnements perdurent sur les conditions à réunir pour développer sa mise œuvre.

Préparée et animée par des experts de Centre Inffo, cette Master class répondra de façon précise à ces questions, avec le concours de spécialistes du sujet, en apportant des analyses sur :

- les **enjeux et les bénéfices pour les entreprises**
- les premiers **résultats de l'enquête inédite de Centre Inffo auprès des financeurs publics et paritaires** (Régions, Opco...)
- le **périmètre juridique des Afest** et ses articulations avec les autres dispositions de la réglementation
- les **rôles et responsabilités des différents acteurs** impliqués dans une Afest
- les **mécanismes et procédures de financement d'une Afest** par les Opco

Public

Cet événement s'adresse aux :

- entreprises : responsables RH ou formation
- financeurs : Opco, Régions, Pôle emploi...
- organisations patronales ou syndicales
- prestataires de développement des compétences
- consultants...

INSCRIVEZ-VOUS

sur le site de Centre Inffo

centre-inffo.fr

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

PROGRAMME

CONTACT COMMERCIAL

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr**LE PÉRIMÈTRE JURIDIQUE DES AFEST
ET SES ARTICULATIONS AVEC LES AUTRES
DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION**

- Qu'est-ce qu'une Afest parmi les autres modalités de formation à la disposition des entreprises ?
- Comment l'Afest peut-elle s'articuler avec les autres modalités de mise en œuvre d'une action de formation ?
- Dans quels dispositifs de formation l'Afest est-elle mise en œuvre ?

**LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CONCERNÉS
DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AFEST**

- L'entreprise : A quelles conditions une entreprise a-t-elle intérêt à mettre en œuvre une Afest ? Quels bénéfices peut retirer une entreprise de l'Afest ?
- Quels sont les acteurs potentiellement concernés par la mise en œuvre de l'Afest ?
- Quels sont les opérateurs investis d'une mission de promotion de l'Afest ?
- Quels sont les intervenants, formateurs ou non, d'une Afest ?

**LES MARCHÉS DE L'AFEST : LES PREMIERS
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE INÉDITE DE CENTRE
INFFO AUPRÈS DES FINANCEURS PUBLICS
ET PARITAIRES (RÉGIONS, OPCO...)**

- Quelles initiatives ont été prises par les financeurs ?
- Une Afest est-elle envisageable dans le cadre d'un dispositif certifiant ?

**LES MÉCANISMES ET PROCÉDURES
DE FINANCEMENT D'UNE AFEST PAR LES OPCO**

- Quelles sont les conditions de financement d'une Afest par les Opco ?
- Quelles sont les modalités de preuve de la réalisation d'une Afest attendues par les Opco ?

**À la disposition des participants
à la Master class :**

- Les **diaporamas** utilisés pendant la Master class
- Les **fiches ressources** « Afest », édition Centre Inffo, 2022
- Les **résultats de l'enquête** « L'Afest et les financeurs », mars 2022
- Le **dossier documentaire** de la Master class : bibliographie, extraits des bonnes feuilles des publications de Centre Inffo

AVEC LES INTERVENTIONS :**Des experts de Centre Inffo :**

Sarah DE LA MORANDIÈRE, consultante, département Observatoire des pratiques de formation

Jean-Philippe CÉPÈDE, directeur juridique, direction Droit de la formation

Des représentants de la DGEFP :

Laurent DUCLOS, chef de projet « Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement », sous-direction des Parcours d'accès à l'emploi

Stéphane RÉMY, Sous-directeur, direction des Politiques de formation et du contrôle

Des utilisateurs et spécialistes de l'Afest :

Matthieu CHARNELET, gérant, La main de Jeanne

Benoît COPPEY, responsable département Ingénierie de certification et compétences, Opco des entreprises de proximité

Mathieu CARRIER, directeur Ingénierie et innovation, Opco Atlas

Isabelle FREUNDLIEB, directrice Aract Centre-Val de Loire, déléguée régionale de l'Anact

Patricia SAGER, chargée de mission Région Grand Est, direction de la Formation pour l'emploi, Région Grand-Est

Audrey PEROCHEAU, directrice du programme Formation, Pôle emploi

Nathalie LEPRAT, présidente 2APH & capitaine CFA Joyeux

Emmanuelle BEGON, coordinatrice, Maison de la formation en situation de travail (Ma.fest)

Henri OCCRE, directeur associé, cofondateur, C-Campus



Centre Info

www.centre-info.fr

Centre Info

Tél. : 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : inscription.event@centre-inffo.fr

Tarif : 360 € HT soit 432 € TTC (TVA 20 %)

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.